

## La flexibilité ne profite qu'aux actionnaires

Comme nous vous l'avons indiqué au dernier semestre 2014, dans son Plan Moyen Terme, la direction annonçait une production de 345 000 véhicules à Sochaux, en 2015. Seulement, voilà, cette production devra se faire avec une organisation industrielle (effectifs et matériels) de 310 000 véhicules. Les premières conséquences d'un tel choix se font déjà sentir.

### Conséquence : précarité

L'effectif intérimaire est d'environ 800 personnes, ces ouvriers sont indispensables pour réaliser la production. Ils devraient être embauchés, car rien ne justifie ce recours à des salariés en situation de précarité depuis déjà de longues années.

Ce qui est scandaleux, c'est que la direction affirme qu'il n'y aura pas d'embauches, pourtant la production va augmenter durablement.

### Conséquence : flexibilité

En plus de samedis pour les doubleurs, et les dimanches pour les salariés de nuit, la direction n'en n'a pas encore assez et inflige 40 minutes d'H+ collective aux salariés de nuit.

Les salariés qui travaillent de nuit cumulent les mauvaises conditions de travail, avec :

- 60% d'effectif en situation précaire.
- 30 min de pauses au lieu de 50 min en doublage.
- Pas de transport collectif.
- Aucun ajout de postes pour absorber l'augmentation de production horaire sur le système 1.
- Des dimanches en « volontariat » qu'il est difficile de refuser sans prendre le risque de ne pas être « renouvelé ».

La CGT a donné un avis très défavorable au C.E et réclame la mise en place immédiate d'une équipe de nuit complète.

### Conséquence sur les congés

En 2014, le vote des DP avait empêché le fractionnement imposé des congés. La direction avait donc dû faire appel à des volontaires et la production avait été réalisée sans aucun problème.

POUR 2015 : La direction veut **imposer** un fractionnement avec ces deux options :

- Première option : Semaines 31, 32 et 33 (du 25 juillet au 16 août) et la quatrième semaine imposée **semaine 44**.
- Deuxième option : Semaines 31, 32 et 33 puis deux ou trois jours **Semaine 44 et le reste Semaine 52** (congés de Noël) !

Les salariés doivent intervenir auprès de tous les élus DP pour leur demander de ne pas voter la possibilité de fractionner **obligatoirement** nos congés. Les élus CGT voteront contre cette possibilité, au profit du volontariat.



# Vos élus CGT

## CE

### Titulaires

BEAUTE Annick
JEANDESBOZ Sébastien
BEAUTE Alain
HUSSLER André
<b>Suppléants</b>
COLINO Elisabeth
TREPO Michel
PARISOT Laurent
RUE Anthony

## DP 2<sup>ème</sup> collège Sochaux

### Titulaires

SPIRKEL Marc
GOURGUECHON Olivier
<b>Suppléants</b>
LORNET Raymond
ALIBAY Patrick

## DP 1<sup>er</sup> collège

### Titulaires

### Suppléants

PAGUET Philippe	CHANEAUX Vincent
GOUSSET Eddy	MARTIN Yoann
RODRIGUEZ José	DYSLI Franck
ROMARY Gilles	BABEY Vincent
RUE Anthony	BOUILLON Gaëtan
DALVAL Jean-Luc	DRISSI Laurent
PLAIN Franck	CURTI Olivier
MANTION David	BERGANTZ Stéphane
GAOUA Nordine	SCHOHN William
MORINO Jean-François	BELET Rachel
MOREL Jean-Pierre	GIRARD Patrick
PAZIENZA Luigi	TUAL Jean-Claude
GRASSELER Gilles	LANNEZ Michel
MAGNIEN Stéphane	SCHAUBER Cédric
CZUBA Denis	COCOZONE Fabrice

## DP 1<sup>er</sup> collège Belchamp

### Titulaires

PERVEZ François
THIERRY Sébastien

### Suppléants

AMIA François
BORNE Jean-Pierre

## DP 2<sup>ème</sup> collège Belchamp

### Titulaires

KIENE Jérôme
GEOFFROY Damien

### Suppléants

PINTO Jean-Gilles
LIEGEOIS Norbert